



MAIRIE
73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83
@ contact@stpaulsurisere.fr

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 DECEMBRE
2021 à 19 H 00**

Présents :

Mme AVRILLIER Véronique, Mme GUILLARD Emmanuelle, Mme BLANC Stacy (en visio), Mme LEGER Sylviane, M GUILLARD Jérôme, M GONTHIER Bernard, M. Franck PORRET, M PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD Christian, M. MARTIN-CORREIA Franck-Olivier (en visio), M. Germain GUILLOT.

Absent(s) excuse (s) : Mme MICHAULT Nelly, M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Marc ASSET

Absent (s) : M. PERRIER Pierre-Yves

QUORUM : 10

Pouvoir de vote : Mme GRANIER Jenny à Mme Emmanuelle GUILLARD. M. Robin DEVRIEUX-PONT à Mme Véronique AVRILLIER.

Secrétaire de séance : M. GUILLARD Jérôme.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 09 décembre 2021 est approuvé.

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence :

Décision	Tiers	Objet	Montant
		NEANT	

Pour information, dépenses effectuées depuis le début de l'exercice comptable :

1. FONCTIONNEMENT :

Dépenses totales : 567 718.13€
Recettes totales : 535 958.85€

2. INVESTISSEMENT :

Dépenses totales : 125 865.24€
Recettes totales : 232 682.63€

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un délégué élu au CNAS :

A la suite de la mise en place du nouveau conseil municipal, nous devons désigner un représentant de la collectivité « élu » au sein du CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Jusqu'alors, c'est Mme Emmanuelle GUILLARD qui assurait cette fonction.

Je vous propose de la maintenir dans cette mission.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

2. Désignation des délégués aux Communes Forestières :

Mme Véronique AVRILLIER propose de rester titulaire et demande qui souhaite être suppléant.

M. Jérôme GUILLARD se porte volontaire.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

3. Désignation des représentants au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) :

Les membres du conseil municipal précédemment désignés pour cette mission étaient :

Titulaire : Mme Emmanuelle GUILLARD

Suppléante : Mme Stacy BLANC

Nous pouvons reconduire Mesdames Guillard et Blanc dans ces fonctions.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

4. Désignation des délégués à la commission d'Appel d'Offre :

La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante. Elle a les rôles suivants :

- elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres,
- elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché,
- elle qui choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché,
- elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Le maire étant Président de cette commission, Mme Véronique AVRILLIER a proposé M. Marc ASSET, 2^{ème} adjoint, d'être responsable de cette commission, les autres membres du conseil municipal étant membres titulaires de droit.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

5. Désignation du correspondant Défense :

M. Marc ASSET avait été désigné correspondant Défense lors du précédent mandat. Il nous a fait part de son souhait de poursuivre cette mission.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

6. Désignation d'un référent Ambroisie :

Mme Véronique AVRILLIER propose de continuer à assumer cette fonction.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

7. Désignation d'un référent Cours d'eau :

Mme Véronique AVRILLIER propose de continuer à assumer cette fonction.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

8. Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire :

Le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de divers points.

Je vous propose d'acter la même délégation que précédemment, à savoir :

1°- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 20 000,00 € HT.

2°- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

3°- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

4°- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

5°- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts à hauteur de 5000 euros

6°- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.

7°- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000,00 Euros pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000,00 Euros pour les communes de 50 000 habitants et plus.

8°- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

9°- D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n°75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

9. Modification des commissions communales :

Il convient de modifier le tableau des commissions municipales, afin d'y intégrer M. Germain GUILLOT, récemment élu, mais également de modifier le Président des commissions (le Maire).

Commission d'Appel d'offre :

Président : Mme Véronique AVRILLIER

Responsable de la commission : M. Marc ASSET

Membres : tous les membres du conseil municipal

Commission Finances/Budget/Affaires sociale :

Président : Mme Véronique AVRILLIER

Membres titulaires : Mme Emmanuelle GUILLARD, M. Marc ASSET, M. Bernard GONTHIER, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Pierre-Yves PERRIER, M. Jérôme GUILLARD, M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, M. Franck PORRET, Mme Nelly MICHAULT, Mme Sylviane LEGER, Mme Jenny GRANIER, Mme Stacy BLANC, M. Germain GUILLOT.

Commission travaux/Réseaux/Voiries/bâtiments/Cimetière/Sécurité :

Président : Mme Véronique AVRILLIER

Responsable de la commission : Mme Emmanuelle GUILLARD

Membres titulaires : M. Marc ASSET, M. Germain GUILLOT, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Pierre-Yves PERRIER, M. Jérôme GUILLARD.

Membres suppléants : M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, M. Franck PORRET, Mme Nelly MICHAULT, Mme Sylviane LEGER, Mme Jenny GRANIER, Mme Stacy BLANC, M. Bernard GONTHIER

Commission Urbanisme/Patrimoine/Bâti et non bâti :

Président : Mme Véronique AVRILLIER

Responsable de la commission : Mme Emmanuelle GUILLARD

Membres titulaires : M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, Mme Stacy BLANC, Mme Jenny GRANIER, M. Bernard GONTHIER, M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Germain GUILLOT

Membres suppléants : M. Pierre-Yves PERRIER, M. Marc ASSET, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, M. Jérôme GUILLARD, M. Franck PORRET, Mme Sylviane LEGER, Mme Nelly MICHAULT.

Commission Développement durable, Environnement/Agriculture/Forêt/Gémap/ Ruisseaux/Plantes invasives/Fleurissement de la commune et commémorations :

Président : Mme Véronique AVRILLIER

Responsable de la commission : Mme Véronique AVRILLIER

Membres titulaires : M. Bernard GONTHIER, M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, M. Franck PORRET, M. Jérôme GUILLARD, M. Robin DEVRIEUX-PONT.

Membres suppléants : Mme Nelly MICHAULT, Mme Jenny GRANIER, Mme Stacy BLANC, M. Pierre-Yves PERRIER, M. Marc ASSET, Mme Sylviane LEGER, M. Germain GUILLOT.

Commission Affaires scolaires RPI / Vie associative / Animations / Information & communication / Développement des informations techniques et modernes / Développement économique et emploi :

Président : Mme Véronique AVRILLIER

Responsable de la commission : Mme Jenny GRANIER

Membres titulaires : Mme Stacy BLANC, M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, M. Marc ASSET, Mme Sylviane LEGER, Mme Nelly MICHAULT, M. Franck PORRET, M. Germain GUILLOT.

Membres suppléants : M. Pierre-Yves PERRIER, M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, M. Jérôme GUILLARD, Mme Emmanuelle GUILLARD, M. Bernard GONTHIER, M. Franck PORRET.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 12

10. Convention entre la collectivité et l'OPAC pour la transmission et la gestion des données à caractère personnel des demandeurs de logement :

L'OPAC de la Savoie consulte la commune lorsque des logements sont vacants sur notre territoire, afin de recueillir notre avis sur les attributions de ces derniers. Nous avons la possibilité d'obtenir la liste des demandeurs de logement, en passant une convention avec ce bailleur social. Dans le cadre du RGPD, ces données ne peuvent être communiquées qu'en passant ladite convention. Pour ce faire, Mme Véronique AVRILLIER demande, aux membres de l'assemblée, l'autorisation de signer cette convention.

Abstentions : 0

Voix contre : 0

Voix pour : 12

URBANISME :

Décisions DP/PC :

PC ACCORDE		
M. Robin GUILLOT	La Bergerie de St Paul Le Sapey	Modification de la plateforme recevant le bâtiment, création d'une zone de remblai
DP ACCORDEES		
M. Roland MATHERET	1628 route des 3 Villages	Sur garage agricole ; ravalement de façade, changement du bardage, pose de volets roulants et changement de la porte de garage avec portillon
M. Julien BLANC	27 Impasse des châtaigniers	Réfection et isolation de la toiture
DP REFUSEE		
M. Kévin TROTTO	174 rue de la Fontaine	Construction d'un chalet de jardin de 12.25m ² En bois et tôles et installation d'une porte de Portail en bois

EGLISE ST HIPPOLYTE :

La mission confiée à la société D'AR JHIL consistait à réaliser une étude préalable à la restauration de l'église Saint Hippolyte, avec un diagnostic global des principaux désordres existants, une présentation des travaux à réaliser, une estimation prévisionnelle chiffrée et un découpage en phases de réalisation.

A la suite à la réunion du 15/12/2021 : un compte-rendu du dossier de D'AR JHIL a été transmis aux membres du conseil municipal, avec les préconisations des travaux pour l'église.

L'urgence dans la réalisation des travaux est :

- L'assainissement
- Le drainage
- La couverture
- La stabilisation

Concernant les cadavres des chauves-souris, elles devraient être autopsiées prochainement, M. MARCON (Office Français de la Biodiversité, a téléphoné le 27/12/2021, pour nous informer qu'elles n'avaient pas encore été analysées, ils attendent le feu vert du laboratoire, ils ont beaucoup d'animaux à autopsier.)

Nous vous proposons en plus de la commission travaux un groupe de travail sur le projet

de réhabilitation de l'église.

Mme Evelyne BLANC précise qu'un inventaire a été établi est se trouverait aux archives départementale.

LOYERS IMPAYES

Nous avons rencontré notre locataire le 2 décembre, en présence de son assistante sociale, afin de faire le point sur la situation qui dure depuis des mois. Un prochain rendez-vous est fixé le 6 janvier 2022, afin qu'il trouve une solution pour libérer l'appartement.

Après cette prochaine rencontre, une mesure d'expulsion et la récupération des loyers impayés seront engagés.

ONF – FORET

Rencontre avec M. Pattefoz, il débutera les travaux de la piste des Combes au printemps.

DIA :

- Vente consorts Bornand/Castells parcelle C 1539 route des 3 Villages
- Vente Patacini Josiane/Birtele Laurent et Nathalie parcelles C 1098 et 1099 Beauséjour et parcelle C 1537 – 706 route des 3 Villages

La commune ne souhaite pas préempter.

Pour information

Date de la prochaine réunion du conseil : jeudi fin janvier 2022 à 19h (date à définir ultérieurement).

Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique AVRILLIER

- Souhaite faire un rappel sur le déneigement ;
Un plan de déneigement est établi, lors de fortes chutes de neige, comme celles que nous avons eu les 15 et 17 décembre dernier, il est très compliqué de couvrir toute la commune en même temps. La logique veut, que les hameaux les plus élevés, soient fait en 1^{er} car les quantités de neige sont plus importantes.

Avec une étrave il est impossible pour les agents ainsi pour la DDE, de ne pas faire de bourlets lorsqu'ils poussent la neige.

Il existe un outil appelé « pelle à neige » qui peut être activé, par la simple force des bras et avec un peu de bonne volonté !!!

Mme Sylviane Léger demande s'il ne serait pas envisageable de souscrire un contrat avec un prestataire extérieur, pour venir en renfort lors des forts épisodes neigeux.

Réponse : cette option peut être envisagée mais le coût pour la commune risque d'être élevé. Une entreprise nous donnera la priorité uniquement si nous payons une immobilisation d'engins et de personnes, cela peut vite faire grimper la facture. Pour exemple, nous avons fait intervenir un prestataire extérieur avec une chargeuse pour évacuer la neige que l'unimog ne pouvait pas pousser, le lundi 20/12 ainsi que le mardi matin. Ces 14 heures de travail ont coûté 3 309.60€.

- Nous avons reçu une demande de stage pour une jeune de 15 ans. Cette dernière prépare une bac professionnel Agora (Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités), pour la période du 28/02/2022 au 19/03/2022.
Le baccalauréat professionnel Agora forme des gestionnaires administratifs

appelés à travailler dans des entreprises de petite et moyenne taille, dans des collectivités territoriales, des administrations, des associations, etc.

Ce stage est non rémunéré, il n'y aura donc aucun impact financier pour la collectivité.

Nous avons décidé d'accepter cette demande.

Mme Emmanuelle GUILLARD

RAS

Mme Sylviane LEGER

Traverse bouchée en bas de chez elle a déboucher et mettre une grille dessus si possible

Mme Stacy BLANC

RAS

M. Jérôme GUILLARD

RAS

M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA

RAS

M. Bernard GONTHIER

Voir avec les agents pour programmer le nettoyage des cunettes au-dessus du Replein et au Cudray

M. Franck PORRET

Problème d'éclairage au niveau de la chapelle St Roc (pas de lampe publique) ce qui est très dangereux lorsque les enfants empreinte la route.

M. Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD

RAS

M. Germain GUILLOT

RAS

Tour de table des personnes qui assistent au conseil :

Sans objet

Fin de la séance à : 20h00

Le Maire,
Mme Véronique AVRILLIER

